

## Communiqué de presse

Kortenberg, le 02/10/2019

## Contact presse

Sofie Lapière – Responsable presse  
T 02 896 96 14 • M 0486 49 88 09

## Peut-il y en avoir un peu plus ? Un supplément d'ambition en matière de transition énergétique n'est certainement pas un luxe inutile.

**Il n'y a pas moyen d'arrêter la transition énergétique. Les installateurs sont demandeurs d'un cadre de travail clair et ambitieux. Ce n'est qu'alors que les possibilités (économiques) entraînées par la transition énergétique pourront être utilisées optimalement.**

Dans l'accord de gouvernement flamand, on ne s'est pas occupé du glissement des charges de l'électricité en direction des combustibles fossiles. Ceci avait donné un signal positif évident aux sources de chaleur vertes comme les pompes à chaleur et les chauffe-eau solaires, et indiqué clairement aux consommateurs que le choix en faveur de la chaleur verte était aussi le plus rentable économiquement. De même, l'obligation de rénovation après la vente de logements résidentiels a été laissée de côté. Ces deux éléments auraient encore plus stimulé le climat d'investissement.

En 2021, plus aucune chaudière au mazout neuve ne pourra être placée dans des constructions neuves et en cas de rénovations en profondeur. Les chaudières à mazout existantes ne pourront pas non plus être remplacées si le gaz naturel est installé dans la rue. Ici aussi, nous ratons l'approche qui consiste à promouvoir des sources de chaleur alternatives à ce moment-là. L'augmentation de la part minimale d'énergie renouvelable pour les constructions neuves ainsi que pour la rénovation énergétique en profondeur d'habitations et de bâtiments non résidentiels est toutefois positive.

De manière totalement illogique, les ambitions pour l'énergie renouvelable ne sont pas alignées non plus, c'est évident, avec les objectifs européens. (25 % en 2030)

En ce qui concerne le photovoltaïque, la question cruciale est de savoir comment le gouvernement flamand pense obtenir 6,7 GW s'il ne prend pas de mesures propres à promouvoir le photovoltaïque, mais crée au contraire de nombreuses incertitudes supplémentaires. On veut donc plus que doubler la puissance des panneaux solaires, mais en même temps, on supprime arbitrairement les aides. Ne pas octroyer d'aides pour des prix négatifs signifie de facto donner la préférence à l'énergie nucléaire par rapport aux énergies renouvelables.

Le secteur de l'installation, avec un grand nombre de candidatures ouvertes, compte en outre sur des campagnes de sensibilisation et des mesures de soutien pour attirer les installateurs qui doivent absolument faire en sorte que la transition énergétique soit réussie.

La transition énergétique exige une large évolution sociale, les intérêts à long terme devant dépasser les intérêts à court terme. Les possibilités techniques sont, en théorie, à portée de main, mais dans la pratique, elles semblent encore être un pont trop loin. La politique peut alors jouer un rôle crucial pour accélérer/optimiser les développements et encourager leur application ou, si nécessaire, l'imposer.

Le gouvernement flamand exprime en outre l'ambition d'être un chef de file dans l'hydrogène notamment. Ceci est positif, mais la politique doit appuyer tout renouvellement du système et imposer la phase initiale. Nous espérons sincèrement que la Flandre tirera le char de l'innovation, proposera de nouvelles technologies et de nouveaux produits verts et leur offrira des perspectives intéressantes. En effet, nous avons tout intérêt (sur le plan économique également) à être une locomotive et développer la force d'innovation en Flandre.

D'ici fin 2019, le gouvernement flamand élaborerait une stratégie 2050 à long terme qui couvre aussi la production d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'innovation et les frais d'énergie.

Ces objectifs à long terme sont cruciaux pour proposer un cadre de travail stable au secteur de l'installation dans les années à venir. Pour l'instant, nous restons sur notre faim.

### +++ Fin du communiqué de presse +++

#### **A propos de Techlink**

Techlink est la première fédération professionnelle et la seule qui relie, renforce et représente toutes les techniques et entreprises d'installation (comme l'électricité et le HVAC). Techlink aide ses 3000 membres et quelques à conserver une place forte dans un secteur en transition. Par ses services et la défense de ses intérêts sur les plans économique, social, sociétal et juridique, des négociations CCT et le lobbying, Techlink est, avec sa passion et son expérience, le représentant par excellence du marché belge de l'installation.

Son fonctionnement repose sur une structure nationale forte, 10 sections provinciales, des conseils sectoriels, des comités sectoriels et une coopération intégrée avec l'organisme de coordination, la Confédération Construction (aux niveaux national, régional et local). Techlink est agréée comme fédération professionnelle nationale par le ministre de l'Economie, des PME, des Classes moyennes et de l'Energie. Il s'ensuit que Techlink possède aussi deux mandats au sein du Conseil supérieur des Indépendants et des PME, plus précisément la Commission 4 – « Construction ».

#### **Pour plus de détails, contactez**

Sofie Lapière, Techlink  
Sofie.lapiere@techlink.be  
+32 486 49 88 09